



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°68

Automne 2019



Mairie de Goult - 31 place Jean Moulin - 84220 GOULT - www.goult.fr

Sommaire

Vie locale

Réunions.....	4
Brèves.....	6
Actualités	8
Échos.....	10
Associations.....	16
Zoom sur.....	18

Informations

Info CD84.....	20
Communication	21
Au village.....	22
Environnement.....	23

Culture

Médiathèque.....	24
------------------	----

À votre attention

Allo?!.....	26
État civil - Le coin du jeu.....	27



↳ Aménagements P8



↳ Activités estivales P10



↳ La Virginière P14

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la MAISON DE VILLAGE

Ont participé à ce numéro :



Articles et photos : le comité et la commission «information et communication» (*Michèle MICHEL, Françoise PASCAL, Alice PHILIPPE, Vanessa ROSSI, Monique CHABAUD, Sébastien FARGET*)
Conception : Sébastien FARGET
Impression : L'imprim à APT



↳ Lou Pasquié P19

En quelques lignes...

La période qui précède une élection est strictement réglementée.

L'article L 52-1 du code électoral précise « à compter du premier jour du 6ème mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin ».

Les élections municipales ayant lieu au mois de mars prochain nous sommes entrés dans cette période.

Néanmoins vous retrouverez l'ensemble des rubriques qui constituent notre bulletin municipal et qui relatent les événements et animations du trimestre écoulé.

Didier PERELLO



Conseil Municipal du 22 Mai 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Michèle MICHEL, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Nicolas CARRARA arrivé lors du point n°3, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL, Véronique MILLE arrivée lors du point n°3.

Etaient absents : Françoise PASCAL (pouvoir à Hervé CHABOWSKI), Alice PHILIPPE (pouvoir à Natacha CLOCHARD), Vanessa ROSSI (pouvoir à Didier PERELLO), Alain HECKMANN (pouvoir à Thierry MARTEL)

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2019

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Approbation du Projet Educatif Territorial (PEDT) et plan Mercredi du Centre Lou Pasquié

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le PEDT signé en 2017 doit être réactualisé pour tenir compte des évolutions intervenues depuis. Et notamment pour maintenir un projet pédagogique adapté aux évolutions territoriales et ses nouvelles réalités (reconfiguration des rythmes, plan mercredi), bénéficier des taux d'encadrement relativement élargis et intégrer la dynamique du Plan Mercredi.

Approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions (T. MARTEL, A. HECKMANN)

3. Approbation du règlement local de publicité

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Goult dispose d'un règlement local de publicité depuis le 21 août 2000 et que le conseil municipal en 1999 a approuvé la création d'une Zone de Publicité Restreinte sur le territoire communal. La révision de ce règlement engagée aujourd'hui a pour objectif de prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application du 30 janvier 2012, ainsi que les dispositions de la Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon Révisée.

Approuvé par 12 voix pour et 3 abstentions (T. MARTEL, V. MILLE, A. HECKMANN)

4. Approbation du nouveau plan de financement pour la construction du dojo

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'une demande de subvention au titre de la DETR 2019 a été demandée le 20 mars 2019. Suite à une nouvelle estimation, et à la demande de la sous-préfecture d'Apt, il convient de délibérer sur le nouveau plan de financement en intégrant la subvention de l'état (70 000 €), la subvention du Conseil Régional (72 000 €) et la part communale (189 270 €).

Approuvé à l'unanimité

5. Création d'un emploi de rédacteur territorial contractuel

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il convient de créer un poste de rédacteur territorial contractuel suite à la demande de prolongation de disponibilité de Madame CASTERA.

Approuvé à l'unanimité

6. Avis consultatif sur le projet de SAGE révisé du CALAVON COULON

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à l'adoption par la Commission Locale de l'Eau en date du 12 mars dernier du projet de SAGE révisé, il est demandé aux communes leurs avis consultatifs sur le projet de SAGE révisé.

Approuvé à l'unanimité

7. Approbation du procès-verbal de restitution de biens dans le cadre de la compétence « Création, Aménagement et entretien de la Voirie » à la commune de Goult par la CCPAL

Monsieur le Maire fait un résumé relatif au procès-verbal de restitutions de bien dans le cadre de la compétence « Création, Aménagement et Entretien de la voirie » à la commune de Goult par la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon qui doit être soumis à l'approbation du conseil municipal

Approuvé à l'unanimité

8. Convention (commune, SIRCC, CCPAL) portant sur la pose et l'entretien des repères de crues

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le Syndicat de Rivière va poser prochainement les repères de crues sur le bassin versant et notamment sur la commune de Goult.

Approuvé à l'unanimité

MOTION POUR LA SAUVEGARDE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'APT

Dans un contexte de doute sur l'avenir des services offerts par le Centre Hospitalier du Pays d'Apt, et en réaction au revirement de décision concernant le maintien de la deuxième ligne du service mobile d'urgence et réanimation, le conseil municipal de Goult présente une motion visant à pérenniser l'organisation et les moyens actuels du Centre Hospitalier.

Approuvé à l'unanimité

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

Lumières : Mise en place de panneaux, de barrières

Cimetière : fin des travaux prévue normalement début juin

* * * * *

Conseil Municipal du 26 Juin 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Michèle MICHEL, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Françoise PASCAL, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL,

Etaient absents : Hervé CHABOWSKI (pouvoir à Natacha CLOCHARD), Alice PHILIPPE (pouvoir à Gérard CHABAUD) Alain HECKMANN (pouvoir à Thierry MARTEL)

Nicolas CARRARA, Vanessa ROSSI, Véronique MILLE.

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD.

1. Approbation du procès-verbal du 22 mai 2019

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Délibération choix de l'entreprise pour la maintenance du chauffage des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de maintenance de chauffage des bâtiments communaux arrive à expiration au 30 juin 2019. Après consultation des entreprises la meilleure offre a été proposée par M. BOREL Bernard pour un montant de 3 200 € HT par an.

Approuvé à l'unanimité

3. Délibération choix candidats marchés de travaux Rue de la République

Monsieur le Maire rappelle les travaux à venir Rue de la République qui vont concerner d'abord la reprise du réseau d'assainissement et celle du pluvial, puis la réfection des chaussées.

L'analyse des offres réalisée par le cabinet d'Étude TRAMOY a permis de retenir pour le lot N°1, le groupement d'entreprises LTP/SNPR pour un montant de 184 002,50€ HT dont 136 954,50€ HT pour les travaux relevant de la compétence de la CCPAL, et 47 048€ HT restant à la charge de la commune, et pour le lot 2 l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 229 195,00€ correspondant à la tranche ferme sans option.

Approuvé à l'unanimité.

4. Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départemental relatif au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Ce dispositif permet à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières d'accéder à un hébergement et un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir. La participation de la commune au titre de l'année 2019 serait à titre indicatif de 510,93€.

Approuvé à l'unanimité

POINTS SUR LES TRAVAUX ET COMMISSIONS

- Le plan canicule a été déclenché auprès des personnes fragiles et isolées.

- L'école avait prévu une sortie vendredi 28 juin, elle a été annulée en raison des fortes chaleurs annoncées

* * * * *

Conseil Municipal du 18 juillet 2019

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aime GIRARD (arrivé au point 5), Michèle MICHEL, Herve CHABOWSKI, Françoise PASCAL, Natacha CLOCHARD, Alain HECKMANN, Véronique MILLE, Thierry MARTEL.

Etaient absents : Alice PHILIPPE (pouvoir à Natacha CLOCHARD), Nicolas CARRARA, Vanessa ROSSI

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD.

1. Approbation du procès-verbal de réunion du 26 Juin 2019

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à 10 voix pour et 2 abstentions (A. HECKMANN, V. MILLE)

2. Choix des entreprises pour le marché de travaux du DOJO

Monsieur le Maire informe le conseil que l'appel d'offres pour le dojo est clos depuis le 12 juin ; 33 offres ont été reçues. La Commission d'Appel d'Offres, après la phase de négociation, et l'analyse des offres par Monsieur ROUX, architecte en charge du projet, propose de retenir les entreprises suivantes : Lot n°1 LUBERON BATIMENT, 182 676,00€ ; Lot n°2 : HELMER, 37 080,00€ ; Lot n°3 GW ETANCHEITE, 12 360,00€ ; Lot n°4 MASFER, 18 202,80€ ; Lot n°5 LES BOSSEURS, 36 921,86€ ; Lot n°6 : TARDIEU, 10 356,06€ ; Lot n°7 BRES PEINTURE, 10 944,26€ ; Lot n°8, EGPA 19 045,62€ ; Lot n°9 ALLARD, 44 661, 60€.

Approuvé par 11 voix pour et 1 abstention (A. HECKMANN)

3. Délibération donnant pouvoir à un collaborateur de l'étude «CHAINE notaires associés» de signer l'acte d'échange de parcelles

Cet échange concerne la parcelle communale F687 et la parcelle F972 appartenant à la fondation de MAZENOD.

Approuvé à l'unanimité

4. Délibération sollicitant la DRAC pour l'obtention d'une subvention pour la réalisation des peintures intérieures de la Chapelle des Hommes.

Monsieur le Maire présente l'objet de la délibération et la consultation pour ces travaux. Une estimation du coût des travaux avait été faite en 2017 pour un montant de 41 470€ HT ; il est proposé de solliciter la DRAC à hauteur de 50%. Monsieur MARTEL exprime son désaccord sur la démarche et le montant de l'estimation qu'il juge faible. Monsieur PERELLO répond que cette demande de subvention est faite à la demande de la DRAC et que l'ensemble de la consultation a été confié à l'architecte du CAUE.

Approuvé par 9 voix pour et 3 oppositions (A. HECKMANN, V. MILLE, T. MARTEL)

5. Délibération fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la CCPAL pour le mandat 2020-2026

Monsieur le Maire présente la délibération de la CCPAL n'accordant à notre commune qu'un délégué titulaire, contre deux en 2014 suite à un accord local.

Rejeté par 11 voix contre et 2 abstentions (A. HECKMANN, V. MILLE)

6. Aide pour le paiement de la TEOM

Suite à la mise en place de la TEOM à la place de la redevance d'ordures ménagères pour 2019, il convient d'actualiser le mode et le montant des aides accordées.

Approuvé à l'unanimité

7. Remboursement de frais suite à la sortie du CMJ du 8 juillet 2019

Lors de la sortie du Conseil Municipal des Jeunes à Avignon du 8 juillet 2019, certaines dépenses ont été prises en charge par Monsieur PERELLO pour un montant de 235,80 €.

Approuvé par 12 voix pour et 1 abstention (M. PERELLO)

8. Tarifs extension cimetière

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs de vente des caveaux de l'extension du cimetière comme suit : 3 places 1 850 € ; 6 places 2 100 € ; 9 places 2 250 €. Les tarifs des concessions sont inchangés.

Approuvé à l'unanimité

* * * * *

La sortie estivale du Conseil Municipal des Jeunes

Le lundi 8 Juillet, les enfants du Conseil municipal des Jeunes ont effectué leur sortie de fin d'année scolaire. Cette année le choix s'est porté sur le Conseil Départemental pour la partie institutionnelle et le Parc Spirou de Montoux pour le moment récréatif.

Au Conseil Départemental à Avignon l'accueil était organisé par le service du protocole. Installés dans l'hémicycle, à la place des conseillers départementaux, les jeunes ont eu droit à une présentation des actions du département et à leur déploiement dans les communes (collèges, routes, action sociale...). Le Président Maurice Chabert

est venu les saluer ; il a échangé avec eux sur leur perception des institutions et a répondu à leurs questions.

Après une petite restauration au Parc Spirou, l'après-midi a été consacré au divertissement. Les nombreuses attractions du Parc ont été presque toutes testées, des plus familiales aux simulateurs numériques, en passant par quelques-unes « à sensations ». La météo, clémente ce jour-là, a permis à chacun de profiter au maximum de la journée, et de rentrer à la maison content, et fatigué.

Un grand merci à Alice Philippe qui a accompagné cette sortie, et à Didier Joannès qui a conduit tout ce petit monde dans le bus communal. ■



Les permanences

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.A.S.

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 72 20 16.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - goult@fede84.admr.org).

Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues »
tél. : 06 09 500 300.

Réception des travaux de l'extension du cimetière

Sous une douce chaleur d'été, le mercredi 3 juillet 2019 à 18 heures, Didier Perello, maire de Goult a procédé à la réception des travaux de la première phase de l'extension du cimetière. Il a remercié l'architecte, Monsieur Roux, ainsi que les différentes entreprises qui ont participé à la réalisation de ce travail pour le magnifique résultat malgré les nombreuses difficultés qu'elles ont rencontrées.

A la suite de cette intervention, le groupe s'est déplacé à l'entrée du cimetière où une superbe statue accueillera nos concitoyens pour leur dernier voyage. La statue représente une jeune femme qui s'envole vers les cieux. Elle a été réalisée avec des écrous métalliques par l'artiste Myriam Paradisi, habitante de Goult. Cette statue est un don à la commune par une personne qui désire rester anonyme. Nous la remercions tous, chaleureusement, pour ce don qui embellit notre village. ■

Article & photos : Monique CHABAUD



Histoire d'une sculpture

Le site du moulin de JÉRUSALEM fut de 1947 à 1990 au service de l'Institut Géographique National pour la formation des cartographes. Les dirigeants du site me firent une demande pour faire une sculpture représentant un outil de leur travail.

«ASTRE» est née en 2006 et a disparu de vieillesse en 2019. En pensant que les cartographes regardaient souvent les cieux «FLAMME DANS LE CIEL», réalisée en essence de cèdre, a remplacé «Astre». ■

Article et photo : Coucoune



Intervention à Saint Véran

Une équipe des employés communaux est intervenue au hameau de Saint-Véran. Un nouvel emplacement pour les conteneurs des ordures ménagères a été aménagé en bordure du chemin de la Marseillaise. Le panneau d'affichage municipal du hameau a été déplacé afin d'être plus visible du public. ■



A l'école primaire

Le service technique a effectué une restauration complète en peinture de l'entrée de l'école communale. Après une première phase de nettoyage, de rectification et d'égalisation de la zone de travail, deux couches en bi-teintes ont été appliquées sur toute la surface du porche de la porte d'entrée principale. ■

Du nouveau à la Gloriette

La mairie a réalisé la réfection complète de l'appartement se situant au-dessus de la médiathèque municipale à la Gloriette. Ce logement communal se compose de quatre chambres, d'une salle d'eau avec une douche et une baignoire, d'un vaste salon/séjour avec baie vitrée proche d'une cuisine. Cet appartement était occupé depuis sa création sans interruption depuis de très nombreuses années. Il était donc temps de lui redonner un rafraîchissement complet. Une grande partie des travaux ont été réalisés par le personnel technique de la mairie, complétés par l'intervention d'un peintre professionnel. Plusieurs aspects du logement ont été revus comme le carrelage de la petite terrasse d'entrée, la peinture de toutes les pièces et la révision de la plomberie. ■





Les prochaines réalisations à venir

Rue de la République...

Les travaux annoncés en début d'année vont commencer dès le mois de septembre. Ils vont concerner la rue de la République et la rue du Jeu de Paume. La raison principale de ces travaux s'explique par la nécessaire réfection des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. Construits il y a plus de 50 ans, ces ouvrages ont perdu de leur efficacité et ne sont plus adaptés aux besoins d'aujourd'hui. Leur remplacement devenait nécessaire. De nouvelles canalisations vont donc être posées et vont entraîner les ouvertures de la chaussée.

Après cette phase importante, qui concerne le niveau sous la chaussée, il va falloir refaire le revêtement. Cette seconde phase permettra de réaménager le tronçon entre l'église et la rue du Cheval Blanc en créant une zone dite « plateau traversant » comme cela a été réalisé devant la Place St Pierre. Les charges financières sont supportées par la Communauté de communes pour la partie concernant l'assainissement et par la commune pour la partie eaux pluviales et revêtement. Dans les deux cas des subventions auprès des services de l'état ont été obtenues. Les travaux devraient se terminer au premier trimestre 2020.

Nous remercions tous les riverains et tous les commerçants qui vont être impactés par ces travaux pour leur compréhension. ■

Le Dojo

Tous ceux qui ont fait du judo à Goult, ou dont les enfants ont fait du judo, connaissent la salle située dans le bâtiment de l'école élémentaire. Même si elle a rendu service pendant des dizaines d'années, et même si une réfection avait été réalisée il y a quelques temps, elle n'est plus aujourd'hui adaptée à la demande.

Les normes actuelles et les nouvelles pratiques sportives qui touchent des publics de tous âges, et de plus en plus nombreux, ont conduit à la construction d'un nouveau lieu pour le dojo. Situé entre les deux écoles, le nouveau bâtiment sera encore plus accessible pour les écoliers. La partie réservée au dojo lui-même sera doublée par rapport à la salle actuelle.

La consultation des entreprises vient de se terminer et les travaux devraient commencer avant la fin de l'année. Cette opération est déjà inscrite au budget de l'année et a bénéficié d'une subvention de la Région. ■





La grande fête de l'été au village

Le club des loisirs « Goult en fête » a organisé une splendide fête de l'été au village lors du dernier week-end du mois de juin. L'association a offert à la population trois jours intenses en animations aussi bien pour les plus jeunes que les moins jeunes. Toute l'équipe de bénévoles du club n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'offrir un service exemplaire tout au long des festivités. Il faut dire que le beau temps était de la partie et ce avec des températures plus qu'estivales.

Heureusement, la « tempête de neige » du vendredi soir a créé un air de fraîcheur sur la place de la Libération. Cette même place du village comptait de nombreux jeux (gonflables, arcades) et autres baraques de restauration sans oublier les animations musicales assurées par l'orchestre de Patrick Roy. Il faut souligner une très forte participation du public pour ce millésime 2019. En effet, plus de 250 personnes se sont retrouvées lors du repas de samedi soir afin de déguster un fameux « jambon à la broche ».

La course de caisses à savon a rassemblé les jeunes fous du volant qui s'en sont donnés à cœur joie afin d'honorer la descente du vieux village. Cette animation fait toujours plaisir à voir mêlant joie et bonne humeur lors de cette chaude après-midi d'été.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles de « Goult en fête » pour leur formidable implication au « service des autres ». Après tant d'efforts de leur part, les membres du Club des Loisirs peuvent être fiers de cette édition 2019. ■



Photos : Alice PHILIPPE - CDL

La bodega

Notre traditionnelle bodega goultoise s'est tenue le samedi 13 juillet sur la place de la Libération. C'est toujours un plaisir pour les estivants et la population de retrouver les associations goultoises réunies lors de cette soirée dédiée à l'échange, au rassemblement et au partage. Cette année, six associations et leurs bénévoles, chapeautées par le Club des Loisirs «Goult en fête», ont proposé plusieurs spécialités culinaires allant du salé au sucré : il y en avait pour tous les goûts. L'animation musicale aidant, la soirée s'est très bien déroulée et le public a apprécié cette animation qui met en avant la convivialité.

Comme vous pouvez le constater, notamment lors de la période « estivale », toutes les animations villageoises sont organisées et gérées par des bénévoles. On ne le signale pas assez mais sans les bénévoles notre commune ne pourrait proposer autant d'animations accessibles au grand public. Alors nous adressons nos sincères remerciements à toutes les associations du village pour leur participation aux diverses animations organisées durant l'année. ■

Photos : Alice PHILIPPE



La fête du miel

C'est toujours un plaisir pour notre village que d'accueillir la fête du miel sous un généreux soleil de juillet. Le Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse a toujours autant de passion à sensibiliser le public à l'apiculture. Bien évidemment, on a pu découvrir les nombreux stands installés sur le boulo-drome du village. Les apiculteurs ont présenté leurs productions, comme le fameux miel de l'année et d'autres produits à base de miel.

Comme chaque année, cet événement est l'occasion de mettre en avant la capacité des apiculteurs à sensibiliser le public aux problématiques environnementales : l'emploi des pesticides dans nos campagnes est la cause essentielle de la disparition de nos chères abeilles. Les curieux ont également eu la possibilité de contempler « l'extraction du miel » dans le local des « boulistes » prêté pour l'occasion. Mais c'est surtout le jeune public qui n'a pas manqué d'être demandeur et d'observer la ruche vivante de « l'apimobile » !

Nous adressons nos plus sincères remerciements au Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse pour leur fidélité à la pérennisation de la fête du miel sur notre commune. ■





La grande soirée swing...

...de l'association « Goult en Music »

Le vendredi 2 août au soir, à la salle des fêtes de Goult, les 4 musiciens de la «Compagnie du Swing» ont interprété avec talent des airs de jazz swing et jazz manouche.

Ce concert de qualité, fort apprécié du public venu nombreux, nous a replongé dans l'ambiance des standards de Django Reinhart, Duke Ellington, Stéphane Grapelli, Biréli Lagrène et aussi des extraits de chansons françaises de Zanini à Charles Trenet interprétées avec humour. Les musiciens ont tenu à rendre un hommage aux musiques de film entre autre à Michel Legrand et ses «Demoiselles de Rochefort».

Maintenant il nous faut penser à 2020. La Présidente a un beau projet et attend les bénévoles qui voudraient faire partie de cette aventure. Que les personnes intéressées n'hésitent pas à se faire connaître. Musicalement vôtre. ■

Article et photos : Catherine Duboscq-Suquet





Une journée dédiée à la biodiversité

Le samedi 15 juin 2019, le Parc naturel régional du Luberon et la commune de Goult ont inauguré la table d'interprétation de la vallée du Calavon-Coulon, sur le site naturel exceptionnel de la Virginière. Cet aménagement pédagogique pour les visiteurs est le fruit d'un travail rapproché entre le Parc du Luberon et la classe de CM1/CM2 de l'école communale, qui a suivi un projet éducatif sur l'année scolaire 2017/2018.

Le site de la Virginière est une zone naturelle qui s'étend sur près de 37 ha et dont les fortes capacités de mobilité de la rivière lors des crues ont façonné une mosaïque de milieux remarquable en terme de biodiversité (forêt alluviale, pelouse sableuses, mares et petite pinède de pins maritimes abritant tout un cortège de flore et de faune).

Dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et du contrat de rivière Calavon-Coulon, une maîtrise foncière et une convention de gestion y associent le Parc du Luberon, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le Syndicat de rivière du Calavon-Coulon (SIRCC), afin d'y développer avec l'aide d'autres partenaires des actions : d'acquisition de parcelles ou de conventions d'usage auprès des propriétaires, de suivi et d'expérimentation, pédagogiques.



La Virginière



Les enfants de l'école communale de notre village accompagnés par leurs institutrices et de leurs parents ont participé à de nombreux petits ateliers lors de cette journée (avec une mention spéciale à notre tailleur de pierres local, Monsieur Yves PHILIPPE à Marican qui avait ouvert son atelier pour le plus grand plaisir des enfants). Cette animation s'est concrétisée en partenariat avec les services du PNRL en étroite collaboration avec les élèves des CM1/CM2 sous la responsabilité de Madame Anne CHABERT. Lors du jeu de piste les enfants ont également eu droit à un rappel explicatif sur le dolmen de l'Ubac et son histoire (de la découverte à son déplacement) par Monsieur Francis ROCHE.

En effet, lors de l'année scolaire précédente, les enfants se sont rendus à plusieurs reprises sur le site de La Virginière afin d'observer et de comprendre la biodiversité du lieu leur permettant ainsi de réaliser une table d'interprétation du paysage de la vallée du Calavon. Ce projet éducatif avait pour objectif d'aborder le site de la Virginière dans toutes ses composantes : géologiques, floristiques, faunistiques et sous l'angle de la préservation et des usages par l'Homme. Ainsi, les élèves ont pris pleinement conscience des enjeux qui lient la nécessaire protection d'un patrimoine rare et l'ouverture au public.

C'est donc tout naturellement qu'une inauguration officielle s'est tenue directement sur site réunissant la vice-présidente du PNRL Madame Valérie DELONNETTE, le maire Monsieur Didier PERELLO, les enfants, le corps enseignant de l'école de Goutl et les parents d'élèves. ■

Photos : Alice PHILIPPE - Jérôme BRICHARD PNRL



Journées du Patrimoine et des Moulins à Goult



Le samedi 22 et le dimanche 23 juin 2019, les « Journées du Patrimoine et des Moulins » ont attiré un public nombreux au Moulin de Jérusalem, à l'initiative de l'Association Patrimoine de Goult. Parmi ces visiteurs, une part significative de visiteurs anglophones et germanophones ont été ravis de constater le soin que Goult prend de son patrimoine ainsi que de la qualité des explications, tant celles données par les animateurs que celles des panneaux pédagogiques et des dépliants, en plusieurs langues. Le samedi 22, à 11 heures

30, un « apéritif déjeunatoire » était offert à tous, sous l'olivier du Moulin de Jérusalem, organisé par Georges Maillet, permettant à chacun, et notamment aux visiteurs venus de loin, de partager le verre de l'amitié et de goûter les produits locaux, tels qu'issus des vigneron de Goult ou de sa boulangerie. Plusieurs représentants de la mairie ont marqué de leur présence cette manifestation, et l'attachement de la commune à son patrimoine. Cet événement a permis de recueillir de nouvelles adhésions pour l'Association Patrimoine de Goult, qui comprend maintenant plus de soixante adhérents, qui soutiennent l'action menée pour le patrimoine local et participent à son animation, notamment en assurant les visites.

A cet égard, le Doyen, Marcel Moutin, qui ne ménage pas ses efforts pour faire visiter « son » Moulin, à la grande satisfaction d'un public passionné par ses savantes explications, mérite tous nos remerciements. ■



Article et photos : F. Roche



JUDO CLUB GOULTOIS : ON RECOMMENCE !

Le samedi 22 juin, après une démonstration sur fond musical, les enfants du Judo Club Goultois se sont vus remettre leur nouvelle ceinture. Celle-ci est le reflet du travail effectué tout au long de l'année et leur permet de se situer dans la progression du judo.

Tess Van Welly a obtenu une ceinture Blanche avec deux liserés jaunes, Kyan Dubey et Hermès Naït, une ceinture Blanche-Jaune, Baptiste Arnaud, Pablo Gilles et Marko Budic, une ceinture Jaune, Tony Demeyère, Angelina et Alicia Grech, Anna Griveaux et Ethan Chaix une ceinture Orange et Jeanne Boulanger une ceinture Verte. Frankie, Louis et Charlotte, absents ce jour-là recevront leur nouvelle ceinture à la rentrée de septembre. Nous les félicitons tous vivement et les encourageons pour la saison prochaine. Nous faisons cette démonstration sur la place du village afin de permettre à tous les villageois de connaître nos activités. Nous remercions les personnes qui sont venues encourager les jeunes judokas.

Dès le mois de septembre, nous reprendrons nos cours de judo pour les enfants et pour les adultes (voir page 22). Nous vous attendons tous très nombreux. Bonne reprise aux anciens et bienvenue aux nouveaux. ■

Article et photo : Lydie MOLINAS

Les Gais Lurons

A l'occasion du repas de fin de saison, l'Amicale des Retraités « les gais lurons » a accueilli avec un grand honneur, à la stupéfaction de tous les adhérents, une dame qui nous vient de Sénas. Madame Annie Nemrod a été élue « Super Mamie France Dimanche » deux jours auparavant à Belfort. A cette occasion, nous remercions la municipalité qui lui a offert un magnifique bouquet de fleurs.

C'est ainsi que nous avons clôturé notre saison et les activités ont repris au foyer le mardi 03 septembre avec un mini loto. J'espère et je souhaite que de nouveaux adhérents nous rejoignent avec de nouvelles idées. ■

Le président Jacques CONSTANT



Association des Anciens Combattants

En ce 18 juin 2019, c'est au pied du monument aux morts qu'anciens combattants et près de 80 personnes se sont retrouvés pour célébrer l'appel du Général de Gaulle. On comptait la présence de 6 drapeaux et la participation de l'association « Jeep Memory Provence » représentée par Monsieur Tabusso.

Monsieur le maire, Didier Perello, a fait la lecture du message de la secrétaire d'Etat en présence du président des Anciens Combattants de Vaucluse, Monsieur Gérard Martin, et des invités anglais et américains que Madame Alma Taft (ancienne reporter de la BBC) avait pu solliciter ; tous étaient présents pour honorer le 75ème anniversaire du débarquement, et apporter leur soutien à la commémoration. Madame Taft a lu son discours et a effectué le dépôt d'une gerbe qui nous a fort touché.

Après le dépôt des gerbes, la sonnerie aux morts et la « Marseillaise », la cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié à la salle du Conseil de la mairie. ■

Article et photos : les anciens combattants de Goult



...l'Association locale ADMR de Goult - Roussillon

Premier réseau associatif des services à la personne l'ADMR intervient auprès des familles, des personnes âgées, des personnes en perte d'autonomie pour des missions d'aide à la personne.

Présidente : Danielle Jonemann - Tél. : 04 90 72 38 15 (bureau) / 04 90 72 60 95 (perso).
 Permanence à Goult le jeudi de 10h à 12h à la maison Domitia. Pour tout renseignement s'adresser à :
 La maison des services ADMR - 107 rue Lou Marca - Coustellet 84660 MAUBEC
 Tél. : 04 90 74 03 79 - du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

À tous les âges de la vie, l'ADMR vous accompagne, vous et vos proches !

Aide et accompagnement des séniors, ménage, repassage, garde d'enfants, soutien aux familles, soins à domicile...
 Nous avons décidé de vous faciliter la vie !



Pour en savoir plus, demander un devis gratuit ou obtenir des renseignements sur les aides dont vous pouvez bénéficier, contactez l'association ADMR la plus proche de chez vous ou rendez-vous sur notre site Internet www.admr.org

AUTONOMIE

Nous accompagnons au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants.

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide à la vie quotidienne des personnes âgées et/ou handicapées
- Préparation des repas ou livraison de repas à domicile
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien ADMR
- Aide aux aidants...

DOMICILE

Nous facilitons votre quotidien !

- Ménage
- Repassage
- Petit bricolage (fixer une étagère, monter un petit meuble, un lustre, etc.)
- Petit jardinage (tondre la pelouse, tailler des haies, etc.)

SANTÉ

Nous proposons des soins à domicile pour tous, sur prescription médicale.

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées et/ou handicapées
- Centres de santé infirmiers

FAMILLE

Nous vous aidons ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille.

- Garde d'enfants à domicile
- Crèches et accueils de loisirs
- Soutien à la parentalité et protection de l'enfance

Services disponibles selon les associations

www.admr.org



L'ADMR recrute des AIDES à DOMICILE sur votre commune

Premier réseau associatif des services à domicile, l'ADMR intervient auprès des familles, des personnes en perte d'autonomie pour des missions d'aide à la personne.

**Vous avez de l'expérience ?
 Vous êtes disponible et véhiculé(e) ?
 Ces missions vous intéressent ?**

Postulez en ligne à la rubrique « candidature » sur notre site internet : www.admr84.fr en joignant CV et lettre de motivation (pièces obligatoires).



www.admr.org

...Lou Pasquié... ...de l'animation de la vie locale à Goult

Suite aux échanges avec des habitants de Goult présents lors des rencontres citoyennes en 2018 organisées par le centre social Lou Pasquié, le besoin de développer le lien social était ressorti, avec comme projet « phare », l'aménagement d'un terrain d'une surface conséquente dans le haut du village après le moulin.



Des réunions de « travail » se sont déroulées lors du premier semestre 2019 avec pour objectif de mobiliser un nombre suffisant de goultois intéressés pour développer ce projet. En effet, ce projet, lieu possible de rencontres, d'échanges, d'actions n'est envisageable que si les habitants se l'approprient. Un projet au service des habitants, réalisé par les habitants accompagné par le centre social, validé par la commune.

Lors de la dernière rencontre, le vendredi 14 juin à la salle Domitia, la mobilisation souhaitée n'était pas au rendez-vous. Les participants à cette réunion, avec Monsieur le Maire Didier Perello et Alain Besnet coordinateur de l'animation de la vie locale pour le centre social ont décidé d'opter pour une autre stratégie pour savoir si ce projet pouvait intéresser les goultois.

Nous allons repartir à la rencontre d'habitants sensibilisés aux questions agricoles, écologiques, environnementales, patrimoniales et/ou fortement intéressés par la mise en place d'un projet de création de sentiers botaniques et toutes autres actions qui pourraient se greffer dans le haut du village. Nous sollicitons aussi des partenaires spécialisés pour des actions marquantes pour mobiliser le public et les habitants.

A terme, une manifestation « porte ouverte » sera organisée pour que les goultois puissent découvrir ce lieu sous un autre angle et pour que ce site devienne un lieu de vie du village dans le respect que mérite cet endroit.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée, entre temps vous pouvez contacter Alain Besnet au 04 90 05 71 04 ou par mail loupasquie.vielocale@gmail.com pour tout renseignement complémentaire. ■

Article et photos : Alain Besnet - Lou Pasquié



Demande de subvention dématérialisée

**Fini les dossiers papiers, passez au téléservice pour vos demandes de subvention !
La plateforme des services dématérialisés du Conseil départemental de Vaucluse**

**Comment créer votre compte, identifier votre association
et faire votre demande de subvention**

On vous dit tout, suivez le guide !



Téléchargez le guide complet sur «vaucluse service» à l'adresse suivante : www.vaucluse.fr 

L'information municipale numérique

La commission municipale de la communication et de l'information est en pleine réflexion afin de limiter l'impression « papier » de notre revue municipale. En effet, c'est aussi bien pour des raisons économiques que par respect de l'environnement que nous souhaitons favoriser une communication dématérialisée. Notre commune possède son site Internet où de nombreuses informations sont accessibles par tous et à tout moment. Nous vous invitons à le consulter pour y retrouver les informations sur la vie de notre village. Vous avez la possibilité de télécharger vos informations favorites, comme le journal municipal, directement sur vos différents supports numériques (PC, tablette, Smartphone).

Pour plus de visibilité, nous vous invitons à vous inscrire à la lettre d'information municipale mensuelle afin de la recevoir directement par courrier électronique. **En effet, et dorénavant, un lien vous permettra de télécharger le journal municipal via cette lettre d'information numérique.**

Alors n'oubliez pas, inscrivez vous à la lettre d'information numérique en envoyant un mail à maisondevillage344@orange.fr et consultez le site communal www.goult.fr ; faites en sorte de participer à une meilleure diffusion de la communication municipale grâce au téléchargement ! ■

Le point sur la fibre optique

Le réseau FTTH en cours de déploiement par Vaucluse Numérique permettra d'apporter la fibre (FTTH) aux foyers situés dans la zone d'intervention publique du département de Vaucluse. La construction du réseau est réalisée en deux plans de déploiements. Le premier plan sera terminé fin 2019, et le deuxième mi 2021, afin de couvrir 100% de la zone d'Intervention publique. Vous pouvez connaître l'éligibilité de votre logement à la fibre optique :

1. Connectez-vous sur le site Internet www.vaucluse-numerique.fr
2. Cliquez dans le menu «Suie-je éligible ?» dans la section «particuliers»
3. Cliquez sur «tester mon éligibilité pour le très haut débit»
4. Indiquez votre adresse
5. Cliquez sur le bouton «Rechercher».

Si aucune pastille n'apparaît sur la carte à votre adresse et qu'il n'y a aucune pastille environnante, les travaux n'ont pas débuté sur votre zone.

Si vous êtes situé dans une zone en cours de déploiement ou déjà déployée, une pastille de couleur apparaît à votre adresse (vous pouvez cliquer sur la pastille pour faire apparaître le détail de l'éligibilité de votre logement) :

- Pastille rouge** : les travaux sont encore en cours.
Pastille orange : les travaux sont terminés et votre logement sera éligible dans un délai maximal de 3 mois correspondant au gel commercial imposé par la réglementation. Dans ce cas, la date de votre éligibilité est indiquée lorsque vous cliquez sur la pastille orange, et vous pouvez remplir un formulaire afin d'être informé lorsque vous serez éligible.
Pastille verte : votre logement est éligible. Vous pouvez contacter le ou les opérateurs de votre choix parmi ceux commercialisant leurs services sur le réseau FTTH départemental (retrouvez-en la liste dans la rubrique «opérateurs partenaires pour les particuliers»). ■

Source : vaucluse numérique

Les activités à Domitia

Cours de Gymnastique

Gymnastique – Yoga de Mme HOLMES
(06 48 27 64 75) Pour les nouvelles inscriptions,
veuillez appeler avant de venir !

Mardi de 10h30 à 11h30

Mercredi de 17h00 à 18h00

Jeudi de 10h30 à 11h30

Gymnastique de Mme ROCAGEL
(06 22 80 12 08) le mardi de 18h30 à 20h.
Gymnastique de Mme POUGET
(06 75 02 21 97) le mercredi de 10h à 12h.

Yoga de Monsieur Patrick LE ROY
(07 70 43 80 35) le mercredi à 19h et le jeudi à
17h15.

Cours de Théâtre

Atelier de théâtre proposé par Jean-Jacques
BONNET et animé par Serge NERI le lundi soir de
20h à 22h à la salle Domitia.

Tél. : 04 90 72 37 83 - 06 19 88 62 76.

Permanence de « l'association du jeu dans les roues »

L'association vous propose des formations en
bureautique et gestion comptable (sous conditions)
le vendredi de 9h à 12h.

Tél. : 06 09 500 300.

Atelier de tricot

Organisé par l'association «du jeu dans les roues»,
cet atelier est consacré à la conception et la création
du tricot, le vendredi après-midi de 14h à 17h. ■

sous réserve de changement



Rio Calaho Country
Danse en ligne
(Country & modern dance)
Salle des fêtes de GOULT

Le Lundi :
avec Nathy
1^{er} Groupe : de 19h00 à 20h00
Ultra débutants : de 20h15 à 21h00

Le Mardi :
avec Alain
2^{er} Groupe : de 18h45 à 20h00
3^{er} Groupe : de 20h00 à 21h00

*Venez partager notre passion...
les 2 premiers cours sont gratuits*

Le 16 septembre 2019

Informations auprès des Animateurs :
Alain au 06.67.96.84.14
et Nathy au 06.59.21.68.09

qui favorise la vie publique

JUDO CLUB GOULTOIS

reprise au 08 septembre

Nouvelle plage horaire pour le Baby-judo, le
mercredi matin de 10h30 à 11h30, qui s'adresse
aux petits de 4 et 5 ans.

Les mardis et jeudis seront réservés au cours de
judo : de 17 heures à 18 heures pour les plus
jeunes et de 18 heures à 19 heures pour les
autres.

La self défense continuera le mardi soir de 19
heures à 20 heures 30.

Le lundi et le jeudi, les ados et les adultes pourront
s'initier au jiu-jitsu brésilien de 19 heures à 20
heures 30.

Enfin, les séances de Taïso reprendront
également, le mardi de 12 heures 15 à 13 heures
15 et le jeudi de 9 heures à 10 heures et de 10
heures à 11 heures pour les seniors.

Environnement



**ACCEPTONS
LES HERBES FOLLES...**

**ET DÉSHERBONS SANS
PESTICIDES !!**

Si les particuliers ne peuvent plus acheter des pesticides chimiques en vente libre-service depuis le 1er Janvier 2019, l'interdiction remonte au début 2017 pour les communes.

Depuis cette date, notre village n'utilise plus de pesticide pour les espaces verts, y compris les terrains de sport et le cimetière. En effet, ces deux espaces étaient exclus de l'interdiction de traitement sans pesticides... mais certains usagers restaient sensibles à la moindre herbe folle qui ferait « tache ».

C'est donc une performance que l'on peut saluer et une bonne nouvelle tant pour la santé de tous que pour la préservation de l'environnement.

Pour un grand nombre de personnes, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien, en lien avec une perception négative « **Les mauvaises herbes** ».

La solution est d'envisager les plantes spontanées comme un élément de la nature afin qu'elles soient appréciées et acceptées sur le territoire urbain de notre village.



**CECI EST UNE
DÉCORATRICE...**



...D'EXTÉRIEUR

Changer de regard ! Tondez votre pelouse plus haut et mixez les plantes sauvages. Papavertées ou petites vivaces sont très appréciées des insectes butineurs. Elles apportent de la couleur et de la vie dans votre jardin.

Chacun peut faire un travail de fond pour intégrer une nouvelle représentation de la nature qui se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi qu'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

Le passage à « zéro pesticide » reste encore un défi, mais saisissons ensemble l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature dans nos villages, celle d'une nature verte, riche de biodiversité et bénéfique à tous . ■

Article : Monique CHABAUD

Guide des solutions «zéro pesticides» en téléchargement via le lien ci-dessous

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Les nouveautés «jeunesse» présentées aux écoliers

Dans la matinée du mardi 25 juin, les bibliothécaires bénévoles sont allées à la rencontre des élèves de notre école communale. Cette petite animation avait pour but de présenter les dernières acquisitions de la médiathèque de la section «jeunesse».

Les bibliothécaires se sont donc organisées par classe et ont réalisé de petits ateliers pédagogiques avec le concours des enseignantes permettant ainsi un échange avec les élèves. Les élèves de la classe des GS/CP ont pu bénéficier de lectures d'albums, les CE1/CE2 ont assisté à une présentation des premières lectures. Quant aux élèves de CM1/CM2, ils ont participé à un échange basé sur les derniers romans jeunesse (rentrée en 6ème oblige!) avec un petit atelier de réflexion consacré au mot «lire» (dont les résultats ont été affichés pendant tout l'été à la médiathèque).

Nous pouvons constater avec satisfaction qu'une médiathèque municipale sert aussi à exporter la lecture publique ! Un grand merci aux bibliothécaires bénévoles et aux enseignantes de l'école communale pour leur participation à la réalisation de cette animation. Ces nouveautés sont bien évidemment disponibles en prêt à la médiathèque.

Albums :

La trompette de Sophie de Aleksï Cavaillez (Auteur) - Ed. EDL - 36 p. - DL 2019

Un Gâteau au Goûter de Voltz Christian (Auteur) - Ed. EDL - 48 p. - DL 2019

Comment ranger sa chambre en 7 jours seulement de Poussier Audrey (Auteur) - Ed. EDL - 56 p. - DL 2019

Comment Trouver un Éléphant de Bank Kate (Auteur), Kulikov Boris (Illustrations) - Ed. EDL - 40 p. - DL 2019

L'Éte de l'Indien de Englebert Jean-Luc (Auteur) - Ed. EDL - 40 p. - DL 2019

Le souci de Julie de Tom Percival (Avec la contribution de), Alice Seelow (Traduction) - Ed. EDL - 48 p. - DL 2019



Premières lectures :

L'Ennui Cui-cui de Morgenstern Susie (Auteur), Clothilde Delacroix (Illustrations) - Ed. EDL - 56 p. - DL 2019

L'ARBRE A TOUT de Julien Baer (Auteur), Charles Berberian (Illustrations) - Ed. EDL - 40 p. - DL 2019

La Boîte à Banane de Villin Emmanuel (Auteur), Callias Aurore (Illustrations) - Ed. EDL - 56 p. - DL 2019

Le Gros Poucet de Solotareff Gregoire (Auteur), Nadja (Illustrations) - Ed. EDL - 72 p. - DL 2019

L'opossum qui avait l'air triste de Frank Tashlin (Auteur), Adolphe Chagot (Traduction) - Ed. EDL - 64p.

Romans :

La Romance de l'Ogre Yosipovitch - Chroniques de l'Oural Broché - de Sylvander Matthieu (Auteur), Anaïs Vaugelade (Illustrations) - Ed. EDL - 120 p. - DL 2019

Toi jusqu'au début du monde de Nathalie Léger-Cresson (Auteur), Nathan Stern (Auteur), Lana Choukroune (Illustrations) - Ed. EDL - 88 p. - DL 2019

Renversante Broché de Florence Hinckel (Auteur), Clothilde Delacroix (Illustrations) - Ed. EDL - 104 p. - DL 2019

Mon chien parle le bolosse de Dominique Souton (Auteur), Gabriel Gay (Illustrations) (Ed. EDL - 112 p. - DL 2019. ■

GOULT

**VENDREDI 04 OCTOBRE
15h30 - MÉDIATHÈQUE**



**CONFÉRENCE
RENCONTRE**
avec Jean-Marc AZORIN

« Goult pendant la peste de 1720 »

*grande et petite histoire
vie quotidienne et anecdotes*

- Entrée libre -

conception : Médiathèque - impression : Marie de GOULT - Ne pas jeter sur la voie publique -

La médiathèque municipale vous invite à participer à la prochaine conférence/rencontre intitulée «Goult pendant la peste de 1720».

Nous aurons le plaisir d'accueillir Monsieur Jean-Marc Azorin, historien/conférencier qui fera de cette animation une séance historique d'un intérêt certain durant cette période de notre histoire.

Cette conférence repose sur la participation du public où un dialogue avec le conférencier permettra un échange des connaissances sur le sujet. ■

Un nouveau service... pour octobre !



Le réseau des médiathèques du Calavon vous propose un nouveau service...

...le Prêt Numérique en Bibliothèque !



Vous êtes prêt pour la eLecture ?

Prêt ?... Empruntez... Lisez !

Renseignez-vous auprès de votre médiathèque

Le P.N.B... c'est quoi ?



Le Prêt Numérique en Bibliothèque c'est...



...des ouvrages numériques disponibles sur le catalogue en ligne RDV sur <http://ccp-apt-pom.c3rb.org>

...un choix varié de fictions accessibles au prêt 24h/24 et 7j/7 !

...des lectures en téléchargement via votre compte personnel. De chez vous, empruntez un livre numérique pour une durée de 21 jours.

...un nouveau service du réseau des médiathèques du Calavon !



Renseignez-vous auprès de votre médiathèque

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
84400 APT
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 81 68 13 68
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
Syndicat des Eaux/SUEZ Cavaillon 09 77 408 408
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>

Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au deuxième trimestre 2019, l'indice de référence des loyers s'établit à 129,72. Sur un an, il augmente de 1,53%. Mise à jour du 11 juillet 2019.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 20 décembre 2018, le smic horaire brut est de 10,03 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.521,22 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure. N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : www.goult.fr

Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.
*Aussi les familles **ne souhaitant pas** faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.*
Merci de votre compréhension.

**Nos joies,
MARIAGES,**

CASANO Romain et LONGCHAMBON Clémence le 28 juin 2019
 BARBEY Jean et PEREZ Aline le 27 juillet 2019

**Nos peines,
DÉCÈS,**

DE RANGOT (THEYSSERE) Valérie, Nicole le 27 juin 2019
 PRETE Gérard le 09 août 2019

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

SUDOKU

			1			7		
				2	6	8		
1	5				9		2	
	2						9	8
		3	8		1	4		
6	9						5	
	6		9				8	3
		5	2	4				
		2			8			

*Solution du numéro précédent
Sudoku*

3	2	9	4	7	1	8	6	5
1	7	8	9	6	5	4	3	2
6	4	5	8	3	2	1	7	9
4	3	7	5	1	9	2	8	6
2	9	1	6	4	8	7	5	3
5	8	6	7	2	3	9	1	4
7	6	3	1	9	4	5	2	8
9	5	2	3	8	7	6	4	1
8	1	4	2	5	6	3	9	7

Allez plus loin sur
www.goult.fr



Goult

et ses animations

Septembre

Du 13 au 16 : Fête votive du village + concours de boules
Du 21 au 22 : Journées Européennes du Patrimoine

Octobre

Le 04 : Conférence à la Médiathèque Municipale
Le 26 : Soirée Halloween au village

Novembre

Le 03 : Loto de la Cantine à la salle des fêtes
Le 10 : Loto du Foot à la salle des fêtes
Le 11 : Cérémonie sur la place de la Libération
Le 17 : Loto du Club des Loisirs à la salle des fêtes
Le 24 : Loto des Gais Lurons à la salle des fêtes

Décembre

Le 08 : Loto de l'ADMR à la salle des fêtes
Le 15 : Loto du Bouchon Goultois à la salle des fêtes
Le 24 : Pastorale des goultos à la salle des fêtes



SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

